

BONNE VOLONTÉ MONDIALE

LES PROBLÈMES DE L'HUMANITÉ

Établir de Justes Relations Humaines

CAHIER N°5

Le Problème des Minorités Raciales



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
Principes Fondamentaux.....	5
Pensée-Semence pour la Méditation	5
LE PROBLÈME DES MINORITÉS RACIALES	6
Introduction	6
REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES MINORITÉS.....	8
Les Minorités Raciales :	8
Les Minorités Idéologiques :	8
Les Minorités Internationales :	8
PRINCIPALES POLITIQUES ENVERS LES MINORITÉS RACIALES	9
- Pluralisme :	9
- Assimilation :	9
- Protection légale :	9
- Émigration et transfert de population :	9
- Assujettissement continu :	9
- Génocide :	9
VERS LA SOLUTION DU PROBLÈME.....	12
De la Séparativité à l'Humanité Une	12
La Tâche qui Nous Attend	15
La Notion de Race : Un Bref Aperçu	16
Les Droits des Minorités	20
L'ACTION DES NATIONS UNIES	23
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :	23
- Le Projet de Loi Internationale des Droits de l'Homme :	24
- Extraits de la Déclaration de l'UNESCO sur la Race et le Préjugé Racial	24
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés :	26
- La sous-commission pour la Prévention de la Discrimination et la Protection des Minorités : ..	26
- Convention des Nations Unies relatives aux Minorités Raciales :	26
- Apartheid :	26
- Autres Activités :	27
EXTRAITS DE LIVRES D'ALICE A. BAILEY	27
MÉDITATION	29

PRENDRE NOTE :

« Les extraits ci-dessous proviennent des textes d'origine d'A.A.B et ont été gardés dans leur forme d'impression. Le lecteur est invité à prendre cela en compte pour ajuster son point de vue et sa compréhension selon la réalité actuelle. »

Les références des pages désignent la pagination du livre anglais. Dans les livres français, cette pagination est lisible en marge du texte et certaines fois dans le texte même. Merci de vous reporter à la table bibliographique en fin de document pour les titres complets des livres d'Alice Bailey.

Ce cours sur les problèmes de l'humanité comporte sept chapitres d'étude. Chaque chapitre se fonde sur le livre d'Alice Bailey, *Les Problèmes de l'Humanité*.

La phase d'Introduction de la Première Étude expose des principes généraux, et il pourrait vous être utile de revoir cette série avant d'étudier les suivantes. La lecture du chapitre qui s'y rapporte dans « *Les Problèmes de l'Humanité* » vous sera également précieuse.

Ces éléments ne sont en eux-mêmes que des bases de départ, et nous vous suggérons d'enrichir chaque étude par une littérature abondante et variée sur le problème.

BONNE VOLONTÉ MONDIALE

Rue du Stand 40 Case Postale 5323 – 1211 Genève 11 Suisse

fr.geneva@lucistrust.org – www.lucistrust.org/fr

★ ★ ★

Principes Fondamentaux

...Toute doctrine de supériorité basée sur la différence raciale est scientifiquement fausse, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse... il n'existe pas de justification de la discrimination raciale, en théorie ou en pratique, en quelque endroit que ce soit.

(Extrait du Préambule de la Convention Internationale
sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale).

La nature des hommes est identique; ce qui les divise, ce sont leurs coutumes.

Confucius (551-478 BC)

Tout le problème que nous étudions provient de la grande faiblesse humaine que représente l'hérésie de la séparativité.

Alice A. Bailey

★ ★ ★

Pensée-Semence pour la Méditation

Résoudre le problème des minorités revient essentiellement à trouver une solution à la grande hérésie de la séparativité.

★ ★ ★

LE PROBLÈME DES MINORITÉS RACIALES

Introduction

Le problème des minorités raciales est à la fois complexe et sujet à controverse. Il évoque souvent une réponse affective et entachée de préjugés qui empêche tout débat clair et sans passion. Le terme « racial » même évoque l'atmosphère chargée qui entoure le sujet. Nous aspirons à la vision de l'égalité, de l'harmonie et de la justice raciales tout en étant conscients de l'existence de degrés divers d'inégalité, de violence et de discrimination.

Dans ce cahier, nous employons le mot minorité non seulement dans le sens numérique mais aussi pour désigner des groupes ethniques désavantagés de nos sociétés. Ce sont eux qui sont fréquemment les « boucs émissaires » dans les périodes de tension. Leur couleur et leur culture les rendent faciles à repérer et, dans de nombreux cas, la pauvreté pousse un grand nombre d'entre eux à vivre dans des conditions qui favorisent leur rejet par la culture de la majorité. C'est en ce sens que les Noirs d'Afrique du Sud sont considérés en situation de minorité par ceux qui étudient le problème racial; ils font l'expérience d'une discrimination totale, d'une injustice extrême et ne possèdent aucun pouvoir politique.

Depuis le début des années 60, les événements ont porté sur le devant de la scène les questions de race et de minorité dans la plupart des régions du monde. C'est un état de guerre perpétuel entre groupes ethniques en Asie du Sud-Est, en Afrique et ailleurs ; c'est le manque de progrès dans l'effort de combler le fossé entre les riches et les pauvres à l'intérieur des nations et dans le monde pris globalement ; c'est la prise de conscience de groupes minoritaires spécifiques tels que les Palestiniens ; c'est la situation dramatique d'un grand nombre de réfugiés ; c'est la réaction au système toujours en vigueur de l'apartheid en Afrique du Sud ; ce sont les débats de plus en plus passionnés sur les politiques d'immigration ainsi que maints autres facteurs qui se sont combinés pour engendrer une atmosphère de susceptibilité et d'incertitude totales dans les relations entre races.

Les vingt dernières années ont vu se développer le mouvement de « *conscience noire* » avec ses diverses phases d'expression. Ce fut essentiellement un mouvement mené par des gens soucieux de reconquérir leur propre estime, leur confiance en eux-mêmes et leur identité propre alors que, pendant des siècles, ils ont vécu dans un système qui affirma inconditionnellement et impitoyablement leur infériorité et foula aux pieds leur humanité. Ce mouvement eut un impact planétaire. Il fut prolongé par la voix des minorités indigènes, des « *Peuples de la Terre* », tels que les Indiens d'Amérique du Nord réclamant des terres et s'efforçant d'apporter une nouvelle vie à des cultures qui avaient presque disparu.

Il existe désormais une abondante littérature sur le thème général des relations culturelles et des minorités. La gamme des théories, des croyances, des concepts, est vaste, et les données empiriques sont nombreuses sur ce sujet. De plus, la plupart des études publiées sur les groupes minoritaires sont très approfondies ; elles admettent et soulignent la nécessité d'inclure l'ensemble des données appropriées plutôt que de projeter une image simplifiée négligeant la source profonde du conflit et renforçant les préjugés. Dans les limites de ce bref exposé, nous ne pouvons que reconnaître ces très importants travaux de recherche, en pressant les étudiants à lire les ouvrages qu'ils auront choisis dans la bibliographie qui leur est proposée. Nous mettrons l'accent tout particulièrement sur les principes et les valeurs qui forment le cadre vivant d'une exploration attentive et intelligente de chaque aspect de la question. Ces principes de base peuvent s'appliquer directement au niveau local si l'étudiant vit dans une région marquée par une discrimination raciale, et trouver une application plus générale dans la pensée, le discours, ou les écrits relevant de ces questions.

Il est crucial, tant pour la majorité que pour les groupes minoritaires existant dans toute communauté, de mettre un terme aux divisions « *eux/nous* », « *Noirs/Blancs* » et autres stéréotypes, grâce à des actions de bonne volonté et de justice entreprises par des individus, des groupes, ou des gouvernements. C'est notre incapacité à travailler dans le cadre d'une humanité unique qui pose de façon si critique le problème racial à l'heure actuelle.

Nous devons passer d'un équilibre international précaire et fragile à une stabilité capable de générer une paix mondiale réelle. Ceci ne peut s'accomplir en poursuivant des politiques bornées se fondant sur l'intérêt individuel et la séparativité. Penser en termes de race implique une mentalité séparatiste et une adhésion à des principes et des politiques archaïques. L'établissement de la paix exclut tout raisonnement de ce type.

Ceux qui étudient le cours sur **les Problèmes de l'Humanité** vivent dans des pays différents et dans des contextes extrêmement divers. Si certains d'entre eux n'ont qu'une expérience directe très minime – voire nulle – de situations particulières marquées par des tensions raciales, en revanche, ils ont tous eu connaissance par les médias ou les conversations de tous les jours, des schémas de pensée ou des discours qui engendrent les préjugés. C'est d'ailleurs sous cet angle que certains étudiants, appartenant à un groupe minoritaire défavorisé, auront une approche du sujet.

Quel que soit notre lieu de résidence, nous sommes tous plus au moins impliqués dans ces problèmes, dans la mesure où nous contribuons à leur existence ou à leur solution. Nous, les étudiants de ce cours, seront amenés à exercer une influence sur notre environnement en exprimant sans détour nos opinions. Il est donc important que nous réfléchissions avec honnêteté et courage à nos propres idées, en acceptant de les modifier si nous réalisons que nous avons subi – parfois inconsciemment – certaines influences provenant d'un mode de pensée national fondé sur des préjugés ou des raisonnements stéréotypés. Nul ne peut prétendre être exclu, qu'il s'agisse de relation raciale ou de toute autre situation de crise concernant les relations de base entre les humains, parce que nous faisons partie de l'humanité Une dont nous dépendons tous, et que tous nous pouvons contribuer au redressement des relations entre les personnes et entre les communautés pour le bien-être et l'intégrité de tous.

Ce cours s'inspire du livre d'Alice A. Bailey intitulé **Les Problèmes de l'Humanité** publié en 1947. De nombreuses citations sont reprises du chapitre sur les minorités raciales dans lequel l'ensemble de la question est envisagé sous deux titres principaux : le nationalisme et les minorités raciales.

Alors que l'esprit nationaliste a joué – et joue encore souvent – un rôle très important et très positif dans la création de l'unité nationale nécessaire pour vaincre les effets du colonialisme, il peut, dans des pays restés indépendants, nourrir le sens du séparatisme et de la supériorité nationale. Dans les relations internationales complexes qui caractérisent le monde moderne, le nationalisme devrait être regardé comme une étape nécessaire de maturation, débouchant vers la citoyenneté planétaire ; il doit être transcendé par le sens de l'humanité Une et par le souci de la planète dans son ensemble. Ce n'est que lorsque l'identité, l'unité, et le dessein nationaux sont envisagés sous cet angle, comme une contribution au Tout, qu'ils peuvent redevenir une force pleinement constructive.

Le nombre des minorités raciales est aussi varié que l'humanité elle-même. Dans de nombreux cas, ces minorités ont réussi à créer des relations harmonieuses avec la communauté plus large à laquelle elles appartiennent et, de ce fait, certains pays se sont construits au cours des temps en s'appuyant sur de tels groupes. Il y a aussi, malheureusement, un grand nombre de minorités raciales pour lesquelles ce n'est pas le cas. Là où existe une mésestimation raciale, il est essentiel de reconnaître les causes du problème et, à la lumière de cette reconnaissance, de faire les pas qui conduisent à de justes relations humaines et par lesquels on affirme la « *Vie Une – la Famille Une – et l'Humanité Une* ».



REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES MINORITÉS

Malgré leur nombre et leur grande diversité, nous pouvons cependant distinguer trois grands types de minorités dans le monde :

Les Minorités Raciales :

- Les **Noirs** des États-Unis d'Amérique qui sont, en général, encore très défavorisés.
- Les **minorités indigènes** comme les Indiens d'Amérique du Nord, les Aborigènes australiens, et les Maoris néo-zélandais.
- Les **Juifs**, persécutés de tous temps, et ce bien avant l'ère chrétienne.
- Les **réfugiés** fuyant la guerre et l'oppression.
- Les **minorités asiatiques** d'Afrique centrale et orientale.
- Les minorités asiatiques et indiennes vivant au Royaume-Uni.
- Les **minorités chinoises** en Malaisie, en Indonésie, et dans toute l'Asie du Sud-Est.
- Les **travailleurs émigrés** en Europe, aux États-Unis et dans les États arabes.

Les Minorités Idéologiques :

- Les **cultes** et les **sectes** dans les principales religions mondiales. Ils sont très nombreux et provoquent de grandes tensions religieuses.
- Ceux qui **adhèrent à une idéologie** et vivent dans un pays qui la refuse.
- Tout groupe **vivant dans une communauté** plus large, ayant une opinion religieuse, politique ou sociale contraire à celle de la majorité.

Les Minorités Internationales :

Les pays plus petits sont fréquemment soumis à la domination politique et économique des « Grandes Puissances » et forment ainsi des minorités internationales. Revendiquant un ordre économique plus juste, ces nations ont renforcé leur impact en se regroupant dans des organismes tels que le Groupe des 77, celui des États Non-Alignés, ou d'autres forums représentant le Tiers-Monde.



★ ★ ★

PRINCIPALES POLITIQUES ENVERS LES MINORITÉS RACIALES

- PLURALISME :

On appelle politique de pluralisme une politique dans laquelle le groupe dominant encourage l'expression culturelle et sociale de la minorité.

- ASSIMILATION :

On attend de la minorité qu'elle se fonde dans la culture dominante et s'y conforme. L'assimilation forcée signifie généralement que la minorité doit abandonner tout ce qui appartient à sa culture, alors que l'assimilation par la coopération implique une certaine fusion des cultures.

- PROTECTION LÉGALE :

Par la loi et la constitution, l'État protège la minorité de l'exploitation culturelle et économique. La législation antidiscriminatoire est un facteur d'aide important pour écarter les handicaps que rencontrent de nombreux groupes minoritaires.

- ÉMIGRATION ET TRANSFERT DE POPULATION :

La minorité se voit forcée de s'établir dans une autre région du pays, ou bien les personnes de cette minorité sont forcées de quitter le pays toutes ensemble. En Afrique du Sud, les Noirs sont transportés dans des endroits du pays qui sont fort éloignés pour travailler ou pour toute autre raison. Des réfugiés sont souvent les victimes de migrations forcées, comme les Asiatiques de l'Uganda.

- ASSUJETTISSEMENT CONTINU :

Le groupe dominant ne permet pas l'assimilation et interdit à la minorité de s'intégrer à l'ordre social dominant comme c'est le cas en Afrique du Sud dans le système de l'Apartheid.

- GÉNOCIDE :

Politique qui consiste à tuer délibérément une nationalité ou un groupe ethnique.

– DÉFINITIONS –

Nationalisme :

« Le nationalisme dans sa forme la plus grave, jette une nation contre une autre, attise le sens de la supériorité nationale et conduit les citoyens d'une nation à se regarder, eux et leurs institutions, comme supérieurs aux autres nations. Il cultive l'orgueil de la race, la fierté de son histoire, de ses richesses, des progrès de sa culture et engendre l'arrogance, la vantardise et le mépris à l'égard d'autres civilisations ou cultures, ce qui est mal et dégradant. Cela engendre aussi la disposition à sacrifier les intérêts d'autrui aux siens propres et une impossibilité de principe à admettre que « *Dieu a fait tous les hommes égaux* ». Ce genre de nationalisme est universel et se trouve partout : aucune nation n'en est exempte. Il indique un aveuglement, une cruauté et un manque de sens des proportions, dont l'humanité paie déjà le terrible prix et qui achèvera de la ruiner, si elle persiste.

Il y a, bien sûr, une nationalisme idéal, contraire à tout cela, mais il n'existe que dans l'esprit de quelques personnalités éclairées, dans tous les pays, sans présenter encore un aspect efficace et constructif dans n'importe quelle nation, où que ce soit. Il demeure un rêve, un espoir et, nous voulons le croire, une ferme intention. Ce genre de nationalisme encourage justement sa civilisation individuelle, mais comme un apport national au bien général de la communauté des nations, et non comme moyen de se glorifier soi-même.

Il défend sa constitution, ses terres, son peuple par la rectitude et la beauté de son mode de vie, et le désintéressement de son attitude. Il n'enfreint, sous aucun prétexte, les droits d'autres peuples ou nations. Il vise à améliorer et à perfectionner son propre mode de vie, pour en faire bénéficier toute la Terre. C'est un organisme vivant, vital et spirituel, et non une organisation égoïste et matérielle.

Alice A. Bailey, *Les Problèmes de l'Humanité*, pp. 105/06.

Préjugé :

« Qu'est-ce donc que le préjugé ? Il signifie littéralement « *jugement en avance* » et, dans le contexte des relations de race, il semble être légitimement utilisé pour désigner un jugement basé sur une image mentale fixe que l'on se fait d'un groupe ou d'une classe et que l'on applique à tous les individus de cette classe, sans en examiner le bien-fondé ». Philip Mason, *Race Relations*, p. 52.

« L'une des étapes essentielles permettant de comprendre les préjugés a été franchie lorsque les psychologues ont élaboré la théorie de la « *frustration/agression* » ou, en termes plus simples, du « *bouc émissaire* ». Cette théorie se fonde sur une large base de connaissances scientifiques. L'étude du comportement humain a démontré que certaines personnes, constamment empêchées de faire ce qu'elles désirent, ne sont pas heureuses et se trouvent dans un état de « *frustration* ».

Ces personnes ont alors tendance à frapper quelque chose ou à tenter de rendre quelqu'un d'autre malheureux : elles deviennent « *agressives* ». Lorsque quelqu'un ne peut pas s'en prendre à la cause précise de ses malheurs (et ceci arrive souvent), il trouve un substitut. Les anciens Hébreux avaient coutume, pour le faire périr, de conduire dans le désert un bouc « *chargé des péchés d'Israël* ». Nous employons toujours le terme de « *bouc émissaire* » pour désigner le substitut innocent, puni pour les problèmes ou la colère de quelqu'un d'autre...

Il existe, dans tous les pays, des individus qui s'estiment plus frustrés que d'autres. Certains s'avèrent incapables de gagner leur vie, n'en serait-ce que les éléments les plus indispensables. D'autres l'assument, sans toutefois pouvoir réaliser pleinement leurs ambitions. Certains enfants sont frustrés parce qu'ils ne gagnent pas lorsqu'ils jouent, ou parce qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'affection ou d'aide de la part de leurs parents. D'autres estiment qu'ils sont traités de façon injuste par leurs professeurs. Les réactions aux frustrations peuvent être les suivantes :

- **Chercher à éliminer** les frustrations,
- **Éviter** les éléments provoquant la frustration,
- **Comprendre** le caractère inévitable de la frustration et se résoudre à la subir, au moins temporairement,
- **Refuser de reconnaître** la cause de la frustration et la reporter sur un « bouc émissaire ».

La frustration explique la force inhérente au préjugé, mais elle n'explique pas la raison pour laquelle certaines minorités sont prises comme bouc-émissaire. À ce sujet, les psychologues fournissent une autre explication : la théorie « *symbolique* ». Elle se base sur le fait que, dans l'inconscient, une chose peut en représenter une autre. Ainsi, certaines personnes sont souvent attirées par des aliments ou un paysage sans savoir pourquoi. Si l'on pouvait remonter à la source de ces goûts spécifiques, nous découvririons que ces aliments ou ces paysages nouveaux "rappellent" à ces personnes une expérience agréable faite dans le passé. L'existence d'un rapport réel n'est aucunement obligatoire. L'inconscient établit toujours des associations ; de ce fait, un élément se substitue à l'autre.

Il peut également exister des substituts ou « symboles » dans le langage des psychologues pour des choses que l'on n'aime pas.

Nous avons probablement tous déjà ressenti un dégoût pour quelque chose à première vue, sans aucune raison apparente. Là encore l'inconscient a établi un rapport symbolique.

On peut se demander maintenant pourquoi certains groupes minoritaires sont détestés par tant de gens. Manifestement, ils doivent avoir un rapport symbolique avec quelque chose de très important pour de nombreuses personnes. Cela pourrait être une vie intéressante avec de nouvelles opportunités, de l'argent, la croyance d'être juste et bon envers les autres, une vie de famille et une vie sexuelle équilibrées, une bonne santé, et ainsi de suite. Envers toutes ces choses l'attitude de la plupart des gens est ambiguë : ils les aiment mais ils les détestent aussi. Certaines de ces choses peuvent faire un peu peur ; il se peut que nous souhaitions nous rebeller contre d'autres. Mais nous ne pouvons pas en parler : il ne convient pas de détester ces choses importantes. C'est ainsi que l'aversion devient inconsciente et ne peut s'exprimer que par un substitut. Les groupes minoritaires deviennent des substituts à cause de choses importantes de leur culture avec lesquelles ils entretiennent des liens profonds psychologiquement et historiquement. Comme nous ne pouvons admettre publiquement l'aversion, la peur ou le désir de nous révolter contre ces choses, nous appliquons ces attitudes à leurs substituts qui se trouvent être souvent des groupes minoritaires.

A.M. Rose : "The Roots of Prejudice", dans "Race and Science" UNESCO, pp. 412/5.

« Le préjugé de race n'est pas plus héréditaire qu'il n'est spontané : c'est, dans le sens le plus strict du mot, un préjugé, c'est-à-dire un jugement de valeur culturelle qui n'a pas de fondement objectif. Loin d'être dans l'ordre des choses ou d'être inné dans la nature humaine, c'est l'un des mythes dont les origines se trouvent bien plus dans la propagande menée par des intérêts particuliers que dans une tradition séculaire. Parce qu'il existe une étroite relation entre lui et les antagonismes provenant de la structure économique des sociétés modernes, sa disparition ira de pair avec la transformation de cette structure; il en va de même d'autres préjugés qui sont moins la cause que les symptômes de l'injustice sociale.

La coopération sur un pied d'égalité de tous les groupes humains quels qu'ils soient, ouvrira aux civilisations des perspectives insoupçonnées. »

Michael Leiris : "Race and Culture" dans Race, Science and Society, Edit. Leo Kuper, p. 217.

Minorités :

D'un certain point de vue, toutes les sociétés complexes ne sont faites que de minorités : professionnelles, régionales, ou de groupes d'âge, affiliations politiques, etc. C'est seulement lorsque le fait d'avoir été mis ou de s'être mis soi-même dans une entité sociale particulière, conduit en même temps à une certaine perception des conséquences sociales qui impliquent un traitement discriminatoire de la part des autres et leurs attitudes négatives basées sur quelque critère commun (bien que vague) d'appartenance à un groupe, que la conscience d'appartenir à une minorité peut se développer. Le terme crucial dans tout ceci est « *en commun* ».

Minority Rights Group, The Social Psychology of Minorities, Report n° 38, p. 4.

★ ★ ★



VERS LA SOLUTION DU PROBLÈME

La marée spirituelle qui balaie le monde entier est aujourd'hui plus forte que jamais auparavant. Elle trouve son expression partout où des hommes et des femmes de bonne volonté s'occupent activement à satisfaire les besoins humains et travaillent à l'instauration de la justice, de l'égalité et de justes relations humaines. L'expérience fournie par le creuset de la vie quotidienne permet de donner un commencement de forme au cadre du nouvel ordre mondial. Nous pouvons tous contribuer à cette régénération spirituelle en nous efforçant d'agir et de vivre selon les valeurs qui sont le fondement du nouveau monde. Les valeurs qui conviennent particulièrement au domaine des relations entre les races sont :

- Le sens de la justice ;
- L'esprit de coopération ;
- Le sens de la responsabilité personnelle ;
- Le principe de partage ;
- Le service du Bien Commun par le sacrifice de l'égoïsme.

De la Séparativité à l'Humanité Une

« C'est un travail de liaison qui doit être accompli maintenant, liaison entre ce qui existe aujourd'hui et ce qui pourra venir. Si nous développons cette technique de liaison au cours des prochaines 150 années, assurant la liaison entre éléments séparés dans la famille humaine, apaisant les haines raciales et les attitudes séparatives des nations et des individus, nous aurons réussi à mettre en chantier un monde d'où la guerre sera bannie. L'humanité se considérera comme une seule famille et non un agrégat de nations et de peuples luttant et rivalisant pour se tromper les uns les autres, en attisant haines et préjugés. »

Alice A. Bailey, *Les Problèmes de l'Humanité*, p. 82.

Les lignes conductrices pour l'instauration de relations saines, équilibrées et pacifiantes ont été données par les grands instructeurs de l'humanité dans les termes les plus simples. Nous devons nous aimer les uns les autres, vivre selon de justes pensées, accomplir de justes actions, et nous efforcer d'avoir un comportement fraternel et d'atteindre à l'oubli de soi.

Ces principes humains fondamentaux sont la clé de la coopération et de l'intégrité dans la société ; mais les maux sociaux qui caractérisent la vie contemporaine montrent une autre force qui est à l'œuvre : la force de séparativité. Elle s'oppose à notre besoin d'unité et d'inclusivité ; c'est aussi le sentiment d'être séparé d'autrui, le sens de l'individualisme fondamental, du « *eux* » contre « *nous* ».

Au cœur de toutes les expériences d'exploitation et de spoliation, quelques complexes que puissent être les ramifications du problème, se trouve l'incapacité à vivre selon les valeurs spirituelles. La séparativité a tellement dominé l'action que celle-ci est fondée sur l'intérêt égoïste qu'on ne peut accepter la responsabilité de notre humanité commune. De telles actions nourrissent inévitablement la méfiance et entretiennent la haine et la cruauté.

C'est dans le domaine des relations raciales que l'esprit de séparativité a montré une activité dramatiquement intense. La doctrine pernicieuse des races supérieures et inférieures, dont les conséquences sont si vastes, a poussé à l'extrême la logique séparative. Elle a créé des lignes de clivage profondes et paralysantes qui traversent les frontières nationales et les limites géographiques et rendent encore plus complexes les relations entre les peuples.

Façonnée par des siècles de conditionnement culturel, la pensée séparative reposant sur des préjugés et l'intérêt personnel, affecte puissamment aujourd'hui notre vision mondiale. Nous sommes prêts à admettre les divisions, les agressions et les tensions – et nous nous y attendons même ; il nous est difficile d'identifier et d'évaluer correctement les influences apaisantes et unificatrices qui s'exercent sur la scène mondiale. Nous sommes prompts à critiquer et à nous plaindre, perpétuant ainsi les clivages existants et renforçant les points de vue bornés et à court terme de notre civilisation matérialiste.

Par le biais de l'alphabétisation et l'éducation des masses, et par l'impact de facteurs de modifications profondes tels que le réseau mondial des médias, les facultés intellectuelles de l'humanité se sont développées de façon spectaculaire. La capacité d'analyse critique et de jugement, les tendances sélectives et le penchant à prendre et à rejeter caractérisent désormais plus que jamais nos raisonnements. Ceci renforce beaucoup notre tendance à la division. S'il est dominé par des valeurs et des objectifs plus élevés, l'intellect sert alors le bien général de façon constructive et ses facultés sont utilisées positivement. Par contre, lorsque les valeurs spirituelles sont sous-développées, la ligne de moindre résistance lui permettant de s'exprimer, qui est celle de la pensée séparative et égocentrique, ne rencontre plus aucune opposition.

« Il devient évident que trouver la solution au problème des minorités, consiste essentiellement à trouver la solution de la grande hérésie de la séparativité. C'est d'une immense difficulté, non seulement du fait de la prédisposition naturelle de l'humanité en ce sens, mais aussi parce que l'humaine nature ne peut changer facilement, ni rapidement. En outre, ce changement et l'écrasement de l'esprit de séparativité doit se produire en un monde, plongé aujourd'hui au plus profond de la dépression, usé par la souffrance, rempli de méfiance et de crainte et qui se doute à peine de ce qui est réellement nécessaire. » *Idem*, p. 133.

Voilà donc la situation. D'un côté se trouvent les valeurs spirituelles, fondées sur la vision du potentiel humain, de la fraternité et de l'unité internationale. De l'autre, nous avons les valeurs du matérialisme et de la séparativité qui encouragent des politiques favorisant la partie au détriment de l'ensemble.

L'inclusivité caractérise toujours le point de vue spirituel. Ceci favorise l'unité en permettant aux sentiments de coopération et de partage, à la responsabilité et à l'intégrité personnelle de s'exprimer. Ces qualités sont un effet de l'âme, qui est un élément de notre nature connu sous différents noms : le Christ intérieur, les facultés supérieures du mental et du cœur, attestées par la créativité de l'homme à son apogée ; l'essence spirituelle de l'homme. L'âme illumine l'esprit, révélant ses capacités intuitives et d'abstraction. Elle réveille le cœur, déversant l'énergie de la bonne volonté et épanouissant l'aptitude à aimer et à servir. À la lumière de l'âme, la plénitude et la synthèse de la vie peuvent être ressenties, tandis que l'on perçoit sans illusion la séparativité. Lorsque ce point de vue prédomine, la personne s'efforce en tout premier lieu de contribuer à l'établissement de la justice, de l'égalité et du respect de toutes les cultures et de tous les peuples. La race humaine considérée dans son ensemble devient le facteur le plus important et prévaut sur toute division liée à la couleur de la peau ou à la race.

L'optique matérialiste se rattache à la concurrence et à l'exploitation. En l'absence de la vision éclairée d'un esprit et d'un cœur spirituellement éveillés, elle se concentre uniquement sur les complexités du problème, en les considérant inévitablement avec pessimisme. La volonté de bien, qui reconnaît et intègre les efforts nouveaux et positifs favorisant l'établissement de justes relations, lui fait défaut. Lorsque ce point de vue domine, les décisions et les mesures prises n'ont pas besoin d'être en accord avec la conscience ou des considérations morales, et l'inégalité et l'injustice en résultent.

La solution du problème posé par la séparativité raciale dépend de la façon dont nous comblerons le fossé séparant ces deux approches, en faisant descendre le spirituel sur un plan « plus concret » et en réorientant ainsi les énergies et les efforts vers une conception responsable de l'humanité prise dans son ensemble, unie dans toute la riche diversité de sa nature.

Ceux qui construiront le pont pour combler ce fossé sont les innombrables hommes et femmes de bonne volonté qui ont entrepris d'établir le nouvel ordre mondial.

Ils forment le groupe global de tous ceux qui aiment leurs semblables et ont réagi à l'impulsion de servir. Ils travaillent dans les domaines qui en ont le plus besoin, ils sont la vivante expression de justes relations et permettent d'entrevoir celles du futur. Ils choisissent si possible d'agir en coopération et d'encourager le partage et la juste répartition des ressources. Dans les relations raciales, ils sont les garants des principes fondamentaux des droits de l'homme et de la fraternité humaine, supprimant les clivages qui divisent et séparent.

Le pont qu'ils construisent ainsi intègre les idées, les aspirations, la vision et l'action. Il unit, dans un objectif commun, tous les serviteurs individuels qui ont frayé le chemin aux nouvelles idées là où ils vivent, qui travaillent et affirment comme un fait l'Unité de l'Humanité dans tout le tissu social. Grâce à ce réseau, formé de tous les hommes et femmes de bonne volonté, les valeurs et les principes sur lesquels doit se baser le nouvel ordre mondial sont ancrés dans les prévisions, les politiques et les actions entreprises chaque jour. Maintenant, l'esprit de coopération, l'interdépendance responsable et la vision globale au niveau de l'humanité des problèmes de la pauvreté et de l'inégalité, figurent à l'ordre du jour des débats internationaux, ceci indique manifestement les progrès réalisés dans la construction du pont.

Dans le chapitre « *Proposition de travail* » figurant en conclusion de ce cahier, nous préconisons une triple approche de la question raciale directement axée sur la construction du pont. En premier lieu, nous vous recommandons de lire de nombreux ouvrages sur ce sujet, puis, en examinant les points proposés en groupe ou individuellement, de vous efforcer d'élever votre niveau de compréhension afin de vous former une opinion avisée. En second lieu, nous vous suggérons d'ancrer votre compréhension dans le cadre d'une forme d'action de bonne volonté et que ce soit dans votre vie personnelle ou dans un projet entrepris avec d'autres. Troisièmement nous vous encourageons à apporter votre participation dans une méditation axée sur un travail de réconciliation le plus approfondi possible grâce à la pensée unifiée et l'aspiration sincère de tous ceux qui aiment leurs semblables.

« L'intention de se mettre au service de l'humanité constitue la motivation essentielle de toute méditation réellement créatrice. L'expansion du mental humain est basée sur la capacité d'aimer et de servir ses semblables. Le résultat final dans la conscience de l'individu est l'illumination, la sagesse et la volonté de bien ainsi que l'aptitude croissante à coopérer aux objectifs créateurs et rédempteurs de notre vie planétaire. La méditation, en tant que service planétaire, est à la fois pratique et efficace ».

La Science de la Méditation – Livret de l'École Arcane.

"On a foi de tous côtés en la possibilité d'un monde nouveau et meilleur et on le croit même probable. Comment exprimer, simplement et clairement, le but de ce nouvel ordre mondial tant espéré ; comment formuler brièvement l'objectif que chaque personne et chaque nation devront garder devant les yeux, quand la guerre cessera et que l'occasion d'agir s'offrira à chacun de nous ? C'est, à coup sûr, que chaque nation, grande ou petite (les minorités obtenant des droits égaux et proportionnés) doit poursuivre sa propre culture individuelle et réaliser son propre salut, selon la voie qui lui semble être la meilleure, mais que toutes comprennent de plus qu'elles sont les parties d'un tout formant corps ; qu'elles doivent faire don à cet ensemble de tout ce qu'elles possèdent et de tout ce qu'elles sont. Ce concept est déjà présent dans le cœur de millions de personnes et comporte une grande responsabilité. Ces prises de conscience, lorsqu'elles seront intelligemment développées et sagement utilisées, conduiront à de justes relations humaines, à la stabilité économique (basée sur l'esprit de partage) et à une nouvelle orientation de l'homme envers l'homme, de nation envers nation, de tous envers ce pouvoir suprême que nous appelons « Dieu ».

Extériorisation de la Hiérarchie, pp. 337/38 - Alice A. Bailey.



La Tâche qui Nous Attend

Toute action constructive visant à déraciner les préjugés raciaux et la discrimination tant de la pensée que de la pratique se fonde sur la reconnaissance du fait suivant : la séparation est une chose du passé et l'unité est le but de l'avenir immédiat ; la haine est rétroactive et indésirable et la bonne volonté est la pierre de touche qui transformera le monde. (Alice A. Bailey, *L'État de Disciple dans le Nouvel Âge*, 1.)

Une telle reconnaissance oblige à une activité coordonnée qui prendra les principales directions suivantes :

1. Souligner la vérité morale et spirituelle de l'unité de la Vie Une, que la destinée de l'humanité est d'être unie en une seule famille. Répéter inlassablement que la discrimination et le préjugé raciaux sont immoraux, non scientifiques et dégradants. Le problème racial est l'une des grandes questions morales de notre temps.
2. Mettre en œuvre des programmes éducatifs continus et variés de telle sorte que les hommes, les femmes et les enfants du monde entier prennent connaissance des problèmes touchant la race – des points de vue *scientifique, culturel, religieux, historique et philosophique* – et qu'ils sachent que la réalité fondamentale est que tous les peuples ont une valeur égale.
3. Faire tous les efforts nécessaires pour éliminer les conditions économiques et sociales dans lesquelles fermentent les problèmes raciaux, c'est-à-dire la pauvreté, le chômage, l'inconfort et la ségrégation dans le logement ainsi que l'accès difficile à l'éducation, à la médecine et au bien-être.
4. La législation antidiscriminatoire peut s'avérer cruciale pour mettre fin aux désavantages subis par les groupes minoritaires et pour créer des conditions qui permettent l'égalité des chances.

Il existe actuellement un grand nombre de groupes et d'organisations qui se consacrent à l'élimination de l'injustice envers les groupes raciaux et minoritaires et qui travaillent en accord avec ces idées. Nombre de ces organisations les plus influentes reçoivent des subventions gouvernementales, tandis que les milliers de groupes volontaires peuvent être affiliés à des organismes religieux, à des organisations de service de grande importance, ou être dus à l'initiative de simples citoyens. Les efforts unis de ces groupes encouragent les communautés et les gouvernements à prendre conscience de l'origine des conflits raciaux et de la nécessité de chercher en priorité à prendre des dispositions et fournir les ressources nécessaires à l'amélioration des relations entre races. Dans l'idéal, les membres de ces groupes devraient appartenir tant à des groupes minoritaires qu'à des cultures dominantes. Ceux qui sont issus des minorités peuvent répondre plus directement aux besoins de leur propre peuple. Avec ceux qui appartiennent au groupe majoritaire, ils assument la responsabilité d'évoquer des changements dans le comportement, les institutions et les lois, de façon à mieux refléter une société pluriculturelle. On peut citer en exemple les activités suivantes de ces groupes et organisations :

- Fournir des informations sur d'autres cultures, pays et langues.
- Organiser des réunions et manifestations sur une base intercommunautaire.
- Aider les enfants grâce à une éducation préscolaire.
- Mettre en place des programmes d'étude, de service communautaire et de formation professionnelle destinés aux jeunes.
- Aider les adultes à apprendre la langue du groupe culturel dominant.
- Apporter un appui juridique et une assistance sociale aux minorités.
- Promouvoir la législation antidiscriminatoire.
- Axer l'intérêt sur l'enrichissement qu'apportent à une communauté les peuples ayant une culture différente.

- Développer les ressources et les programmes destinés aux écoles primaires et secondaires, et des programmes pour former des enseignants.

Vous pouvez vous informer sur ces groupes et sur leurs projets en contactant votre Bureau local ou national d'Information Civique, ou son équivalent.

La Notion de Race : Un Bref Aperçu

« Les concepts modernes de race, de classe ou de nation, proviennent d'un même « milieu » européen, et ont de nombreux points communs. Ils ont été tous trois exportés jusqu'aux régions du globe les plus lointaines, s'épanouissant ainsi en de nombreuses terres étrangères ».

Michael Banton : The Idea of Race, p. 3.

Dans son emploi quotidien, le sens du terme « race » est, à l'heure actuelle totalement lié aux relations raciales et aux questions ethniques et culturelles. Aujourd'hui, les hommes et les femmes de bonne volonté réagissent essentiellement à deux notions puissantes touchant ce terme général. C'est tout d'abord le cadre des relations avec les autres, fourni par l'idée d'unité humaine et par l'adhésion au principe de l'égalité des chances et des droits de l'homme. En second lieu, c'est l'écho aux stéréotypes et aux préjugés nationaux basés sur des notions du passé ayant encore une grande influence culturelle. Ces idées ont dominé l'histoire de ceux qui se sont cru supérieurs et de ceux qui ont été les victimes de l'oppression. Il est extrêmement difficile de reconnaître et de dépasser de nombreuses manifestations plus subtiles de cette pensée séparative fondamentale, car elles sont adaptées à notre situation actuelle. Toute personne de bonne volonté rejette complètement toute forme évidente de préjugé mais elle peut encore, même tout à fait inconsciemment, apporter son soutien à certaines idées qui impliquent une supériorité ou une infériorité. C'est quelque chose qu'il nous faut tous garder à l'esprit quand nous examinons ce qu'exprime notre vie, sachant que tous les gens sont soumis au conditionnement culturel et que c'est par la compréhension et la bonne volonté envers autrui que l'on peut transcender consciemment toutes ses limitations quelles qu'elles soient.

Dans les conférences Reith de 1979 sur la « *Condition Africaine* », le Professeur Ali Mazrui donna un aperçu très intéressant sur les effets des idées et des activités du passé :

« L'humiliation la plus intolérable de toutes est certainement celle où vous n'êtes pas sûr d'être humilié. Si, lors de formalités de douane en Europe, je suis arrêté alors qu'aucun des passagers blancs ne l'est, puis-je être sûr que ce n'est que le fait du hasard ? Ou bien le douanier ne fut-il pas influencé dans son choix par le fait que je n'étais pas blanc ? Je suis prêt à concéder que très souvent dans semblables situations, la race n'est pas un facteur déterminant. Mais je ressens quelque amertume à devoir me demander si je fus la victime en fait du préjugé racial. Ce n'est pas nécessairement la faute de l'officier des douanes ; c'est le produit de l'histoire de mon peuple. Je me suis souvent demandé si un Juif, lorsqu'il est fouillé à l'aéroport de Heathrow, se pose l'agaçante question de savoir pourquoi on l'a choisi. Si le Juif ne le fait pas, ce n'est qu'une illustration de plus du paradoxe fondamental que je veux examiner dans cette conférence, à savoir que les Africains ne sont pas nécessairement les peuples les plus brutalisés, mais qu'ils sont presque certainement les plus humiliés dans l'histoire moderne. Mes modestes moments de doute sur ma dignité d'être humain ont de profondes racines historiques, remontant au trafic des esclaves et au-delà. Les noirs restent les pires victimes du mépris, sans nécessairement avoir subi les pires brutalités ». **The Listener, 5 Novembre 1979, p. 656.**

C'est sur le fond de ces « *profondes racines historiques* » qu'il faut examiner le concept de race si nous voulons comprendre pourquoi les relations modernes entre les races ont un tel contentieux et soulèvent une telle émotion et pourquoi cette crise ne peut être résolue en un jour.

Toutes les sociétés ont eu dans le passé leur méthode de classification et d'entrée en relation avec les gens n'appartenant pas à leurs propres groupes – que ceux-ci soient une tribu, une caste ou une nation.

Mais les facteurs historiques des trois derniers siècles ont fait que la classification raciale qui fut développée en Occident a eu un impact profond, international et durable. Nous axons notre étude sur le développement de la notion de race en Occident, car elle représente un élément-clé pour comprendre la situation actuelle. Les tensions raciales et les atrocités commises de nos jours dans de nombreuses régions du monde démontrent de façon dramatique que l'esprit de séparativité sous toutes ses formes n'est pas une erreur affectant uniquement une partie spécifique de l'humanité, et il est important que nous ne perdions pas cela de vue. Nous cherchons à comprendre l'erreur humaine en adoptant un point de vue qui englobe toute l'humanité.

L'examen plus complet de la situation qui dépasserait le cadre de cette étude, mettrait en évidence tout ce que nous devons aux grands visionnaires humanitaires qui ont toujours rejeté les doctrines prônant la supériorité d'une race, tout en se consacrant à des campagnes en faveur de l'abolition de l'esclavage et de la reconnaissance du principe de l'égalité.

Le terme de « *race* », utilisé de façon vague pour décrire la notion de lignage au 17^{ème} siècle, est devenu au début du 21^{ème} siècle l'élément-clé d'une doctrine scientifique importante dans la pensée politique et économique occidentale. Cette nouvelle signification découle de l'action réciproque de nombreux facteurs jouant un rôle dans l'évolution industrielle intervenant alors en Occident.

L'approche suivie par les Occidentaux vis-à-vis des peuples de couleur dans le monde dérivait de l'expérience du système des classes impliquant l'exploitation des plus pauvres, d'une ferme croyance en la supériorité des valeurs et de la religion occidentales et de la tradition remontant à l'époque médiévale qui attribuait une valeur positive à la couleur blanche et négative à la couleur noire.

Le colonialisme et l'esclavage ont mis l'accent sur le concept de race. Vers le 18^{ème} siècle le commerce des esclaves était prospère et il ne fut aboli dans l'Empire britannique qu'en 1833. Dans des circonstances horribles, les Noirs d'Afrique étaient capturés dans leur village et transportés vers l'Amérique, les Antilles ou ailleurs. Cette pratique brutale et inhumaine s'est fortement appuyée sur des théories raciales, sur l'idée que les Africains appartenaient sans doute à une sous-espèce humaine et qu'ils étaient inférieurs aux Blancs et ne pouvaient donc être que des esclaves, quelles que soient leurs origines.

« L'esclavage s'est trouvé globalement justifié par l'hypothèse supposant des différences fondamentales entre les Européens et les peuples non européens. Cette hypothèse a représenté l'une des pièces maîtresses soutenant les mouvements anti-abolitionnistes aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. En croyant que les Nègres n'étaient pas des êtres humains à part entière comme les Européens, et que leur âme n'était pas immortelle, on a fini par refuser de baptiser les esclaves noirs qui s'étaient convertis au Christianisme dans les plantations de canne à sucre des Antilles et les plantations de coton des États du Sud des États-Unis ». **Clifford Hill - Immigration and Integration, 1970.**

« L'esclavage transatlantique marqua la dynamique embryonnaire des relations raciales de deux sceaux bien distincts. D'abord, à la différence des systèmes d'esclavage précédents, tel celui de la Grèce Antique, qui n'avait aucune race ou caste d'esclaves unique et clairement définie, la forme transatlantique fut imposée aux seuls peuples africains. De plus, dans les anciens systèmes d'esclavage, la distinction cruciale portait sur la différence « *entre l'homme libre et l'esclave* », sans prendre en considération la couleur ; par contraste, la version moderne s'est développée de façon telle qu'elle a mis l'accent sur les distinctions entre Noirs et Blancs, quel que soit le statut de ces derniers (libres ou esclaves). Deuxièmement, l'esclavage transatlantique faisait partie d'une stratégie de développement du monde européen et blanc, et visait à conquérir une influence et une puissance globales ; il devint partie intégrante des relations internationales et son importation s'étendit davantage dans l'espace et dans le temps que celle de tout autre système d'esclavage ayant existé auparavant ».

Locksley Edwardson, " Black Roots and Identity "
dans International Journal, Canadian Institute of Internal Affairs, 1979, p. 418.



L'expérience coloniale en Asie, en Afrique et dans le Pacifique renforça l'argument donnant la suprématie à la race blanche. La puissance militaire du mousquet rendit facile aux forces européennes la recherche de la richesse, des matières brutes et de la puissance. Les colonisateurs se croyant supérieurs considéraient comme un droit, la conquête des ressources, de la terre et des peuples qu'ils colonisaient. Ils se croyaient « *chargés* » de convertir « *les indigènes* » et de les tourner vers les institutions et les manières de vivre occidentales et chrétiennes. Tout cela se situait dans le contexte de la race, de la classe et de la vague de confiance en l'impérialisme occidental.

Philip Mason parle du début du 19^{ème} siècle comme d'un temps où il existait un besoin national de doctrine raciale pour justifier la contradiction des politiques coloniales menées par des pays se disant démocratiques. Ce qui eut le plus d'influence sur la propagation de cette doctrine, fut le grand nombre d'écrits sur ce sujet, venant autant de la presse en général que des milieux académiques. La première moitié du 19^{ème} siècle vit l'apogée du support scientifique donné au concept de race. Les auteurs étaient d'accord pour accepter, sans se poser de questions, la supériorité des cultures européennes et occidentales, même si leurs théories avaient de grandes divergences. Les diverses idées exposées étaient, selon les critères modernes, totalement dépourvues de preuves solides.

« Pendant longtemps la spéculation fut gênée par une échelle de temps commençant en 4004 av. J.C., date que l'on supposait être celle de la création de l'homme en se fondant sur les généalogies de la Bible. On annonça solennellement maintes absurdités. Un Principal de l'Université de Yale croyait que le teint des Indiens d'Amérique était dû à la sécrétion de la bile, sécrétion excessive parce qu'ils vivaient près des rivières et dans des forêts humides dont la végétation pourrissante exhalait des gaz toxiques. On considérait généralement comme un dogme qu'il y avait une Grande Chaîne d'Êtres sans laquelle il ne pouvait y avoir de solution de continuité ; c'était là une spéculation des Néo-Platoniciens, reprise par Saint Augustin et certains théologiens médiévaux. Elle revivait sous une forme nouvelle et l'on assurait qu'il devait y avoir des humains qui étaient très proches des primates et « *qu'un mari orang-outang aurait pu très bien convenir à une femme hottentote* ». Philip Mason, *Patterns of Dominance*, p. 32.

De nombreux savants de premier plan voyaient la race comme le critère qui permettait de comprendre et de déterminer la civilisation et le développement humains. Selon une idée fortement implantée, l'humanité se composait de trois races fondamentales distinctes : les Blancs, les Jaunes et les Noirs.

La suprématie de la race blanche était alors expliquée comme effet d'une supériorité biologique qui rendait à jamais impossible aux Jaunes et aux Noirs de rattraper la race blanche. Les hommes de couleur étaient limités de façon permanente par leur potentiel biologique définitivement inférieur. Les implications sociales et politiques de ces théories leur donnèrent une audience immédiate non seulement dans le monde académique, mais aussi auprès de ceux qui, dans le grand public, s'intéressaient aux affaires courantes.

La science abandonna cette perspective raciale extrême à cause de l'impact dû à la publication de l'Origine des Espèces de Darwin en 1859. On en vint alors à admettre les idées de sélection naturelle et de survie des mieux adaptés – idées qui finirent par devenir une justification du sort fait aux indigènes exploités, excusant les excès de la politique coloniale dure des précédentes années. On se souciait de garder la pureté raciale pour que ne soit pas affaiblie la lignée des « *mieux adaptés* ». Puis la redécouverte de l'œuvre de Gregor Mendel au début du 20^{ème} siècle, ouvrit au monde de la science une compréhension de l'humanité radicalement nouvelle.

Mendel posa les fondements d'une étude des groupes de population humaine dans les termes sophistiqués de la génétique. On sait que les différentes populations sont dans un état de perpétuel changement grâce aux processus biologiques fondamentaux de mutation des gènes, d'impulsion génétique et de sélection naturelle.

Là où auparavant on classait l'humanité en fonction de critères physiques visibles tels que la couleur de la peau, la science pénétrait jusqu'au niveau des activités microscopiques intracellulaires.

Les gènes, en interaction avec tout l'environnement physique et psychologique, déterminent les ressemblances et les différences. Les généticiens n'ont pas trouvé de variations plus importantes entre des populations différentes que celles qui existent dans n'importe quel groupe donné, ce qui rend simpliste la division de l'humanité en fonction de l'apparence physique, celle-ci devenant ainsi virtuellement inutile à la science.

L'expansion des sciences sociales s'est faite en parallèle avec le développement de la génétique. Elles se concentrèrent sur les effets de l'environnement et de la privation, ce qui les conduisit à des disputes animées sur l'usage de la validité des tests d'intelligence devant servir de base de comparaison entre cultures. L'effet profond d'un environnement appauvri ou ingrat et l'impossibilité de donner à tous des conditions égales psychologiques aussi bien que physiques, ont conduit nombre de scientifiques à penser que les tests QI n'ont aucune pertinence quand il s'agit de faire des évaluations entre cultures ou races. K.F. Dyer, ayant à l'esprit les conditions désavantageuses dans lesquelles vivent les Noirs américains en général, dit que « *la portée du QI dans différentes populations est presque toujours identique et que dans le cas des Américains Noirs et Blancs, la probabilité de déterminer la race d'une personne par le seul QI ne dépasse guère le hasard de plus de 5%* ».

(*The Biology of Racial Integration*, p. 363).

Ces progrès dans la pensée scientifique au sujet de la race n'ont pas attiré véritablement l'attention du grand public au point de l'amener à abandonner des idées qui sont reconnues fausses. Et en dépit des efforts et du dévouement de milliers de groupes et d'individus pour promouvoir la cause de l'égalité raciale, la discrimination raciale est encore tragiquement un fait de la vie courante dans la plupart des pays.

« Aujourd'hui, il faut comprendre les relations de races comme résultat non de qualités biologiques mais de la manière dont les individus, dans des situations différentes, s'alignent sur ceux qu'ils perçoivent comme des alliés et s'opposent aux autres. Leur façon de s'aligner dépend de nombreux facteurs ; ce sont non seulement les oppositions politiques, les intérêts économiques, les croyances sur la nature des groupes sociaux, et d'autres circonstances générales mais également le choix humain, le leadership, et la responsabilité dans les situations critiques qui marquent le début de nouvelles périodes dans l'histoire politique ».

Michael Banton, *The Idea of Race*, p. 8.

Cette nouvelle période de l'histoire dans laquelle nous nous trouvons est une période de crise et de changement. Les relations internationales sont actuellement, dans presque tous les cas, des relations entre des États souverains, chacun ayant une optique du monde différente, des besoins et une vision propres. Tandis que nous faisons résonner la note de l'inclusivité dans des documents tels que « *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* », il faut nous efforcer dans le même temps de l'intégrer dans les actions et les attitudes quotidiennes des individus et des nations.

Bien qu'un regard sur le passé révèle davantage ce qui est négatif au sujet de cette épineuse question de la race, il indique par ses implications le progrès extraordinaire qui a été accompli vers les idéaux d'égalité et de droit de l'homme. Ces idées auraient été considérées comme désespérément irréalistes et idéalistes par la grande majorité il y a seulement un siècle. Pourtant, aujourd'hui, ce sont des principes de la vie internationale. Le défi qu'il faut aujourd'hui relever est celui de façonner les conditions mentales, émotionnelles, et physiques qui permettront de donner à ces principes une expression pratique dans tous les sentiers de la vie et pour tous les peuples de la Terre.

★ ★ ★



Les Droits des Minorités ¹

Par Ben Whitaker

Gandhi déclarait qu'une civilisation doit être jugée sur le traitement qu'elle réserve à ses minorités. Un comportement basé sur le préjugé dans le monde d'aujourd'hui et affectant des groupes qui sont vulnérables en raison de leur nombre ou de leur statut, peut devenir une menace pour la paix et produire une grande souffrance atteignant de nombreuses personnes. L'antisémitisme, l'apartheid et le traumatisme de l'Irlande du Nord, nous rappellent que la dignité humaine et les droits de l'homme peuvent être foulés aux pieds même dans les sociétés passant pour civilisées.

Le Groupe sur les Droits des Minorités a été formé récemment pour essayer de répondre au besoin d'un groupe non gouvernemental indépendant et international qui travaille dans ce domaine – notamment parce que les minorités n'ont pas encore de forum aux Nations Unies. Bien qu'il soit enregistré comme Trust à Londres où il a son centre, ce Groupe a une visée mondiale. Il a deux objectifs. D'abord, en faisant des recherches et en publiant des faits tels que ceux qui sont cités dans ses rapports... il vise à renforcer la position des minorités ethniques, culturelles ou religieuses persécutées ou défavorisées dans quelque pays que ce soit (ou celle de majorités vivant dans les mêmes conditions). En second lieu, il espère par son travail, développer une conscience internationale au sujet du traitement des minorités et du respect des droits de l'homme. Et pour autant que les fonds le permettent, faire des recherches pour accroître les connaissances sur les facteurs qui créent de telles tensions et de tels préjugés.

La condition préliminaire indispensable au succès de tout effort de ce type est son impartialité totale et sa neutralité politique. Bien que ce groupe (GDM) ne prenne pas d'adhésion formelle, son soutien lui vient de gens de toute nationalité, race, religion ou vision politique. Il s'occupe des problèmes, non de la politique. Dans ses recherches et ses rapports, GDM tente de garder un équilibre mondial ainsi que d'attirer l'attention sur certaines des difficultés les moins connues des groupes minoritaires (il n'y a pas beaucoup de minorités qui ont le soutien efficace dont jouissent les Juifs soviétiques). Nous essayons d'éviter l'emprise de la CIA, du MIS ou du KGB ; plusieurs grandes puissances s'infiltrèrent dans des minorités dissidentes, dans les territoires des gouvernements auxquels elles ne sont pas favorables bien que leur soutien soit le plus souvent le baiser de la mort.

GDM se base sur la théorie qu'une opinion mondiale informée est la seule sauvegarde réelle pour les droits de l'homme. Quelque idéaliste que soit la rédaction de chartes ou de lois internationales, leur efficacité à long terme dépendra de l'intérêt que le public et la presse montreront à les voir appliquées. Le premier crime de l'Irlande du Nord, c'est qu'il n'y en avait pas, jusqu'à ce que la violence commence à attirer l'attention des pays étrangers sur la discrimination qui y régnait. Il est encourageant de voir - ainsi qu'Amnesty International l'a découvert – que même des dictatures tenaces, poussées peut-être par le réseau de diffusion de la télévision et par le tourisme, se montrent de plus en plus sensibles aux critiques. En fait, l'oppression par une majorité dans une démocratie peut être un problème plus difficile à résoudre que la persécution menée par un tyran puisque, au moins, la mort de celui-ci permet d'espérer une amélioration.

Certaines minorités sont loin d'être exemptes de toute faute (les esprits libéraux ont tendance à oublier que les gens ne deviennent pas vertueux par le seul fait de se trouver dans une situation difficile) et naturellement les majorités ont leurs droits tout autant que leurs responsabilités. L'une des questions des plus intéressantes que soulève la stigmatisation collective est de savoir pourquoi on épargne certaines minorités, alors que l'on considère les autres comme des menaces ou des boucs émissaires. Des psychologues de l'Université de Bristol ont mis en évidence que sitôt les gens divisés en groupes, ils commencent automatiquement à se démarquer des étrangers. Beaucoup d'autres espèces que celle des humains ont peur de la non-conformité et l'attaquent ; on dit que tout le monde a besoin d'un ordre de picorage (c'est-à-dire d'une hiérarchie) et d'un groupe à mépriser – jusqu'à ce qu'un jour tous s'unissent contre un ennemi commun.

¹ Cet article a originellement servi de préface à *The Fourth World : Victims of Group Oppression. Eight Reports of the Minority Rights Group.*

Peut-être est-ce pour éviter de voir en face les parties les moins agréables de nous-mêmes, ou à cause de nos difficultés à prendre conscience des racines réelles de notre frustration, que nous projetons notre agressivité et notre peur sur d'autres cibles plus rassurantes – parmi lesquelles les groupes aux différences visibles tels que les policiers, les femmes ou les immigrés sont souvent les plus faciles à trouver. Cette redirection antisociale de la violence et de la colère continuera probablement jusqu'à ce que nous soyons capables de reconnaître et de nous accommoder des émotions agressives qui vivent en chacun de nous et que nous apprenions à les canaliser en des activités constructives et utiles.

Même dans le domaine des droits de l'homme, il est aisé de s'élever contre les cruautés aussi longtemps que nous n'en sommes pas les auteurs ; mais ce n'est que lorsque nous cessons de faire porter aux autres la responsabilité de ce que nous sommes que nous pouvons espérer atteindre la maturité. Il nous arrive parfois de penser que notre génération n'a plus rien à espérer et que nous devrions consacrer nos efforts au bien de ceux qui nous succéderont. Les psychologues suggèrent qu'une attitude de tolérance est encouragée par la sécurité entourant la première éducation d'une personne, et par une éducation qui essaie de donner aux gens un regard sur leurs faiblesses.

Chacun de nous, en tant qu'individu, est une minorité. L'inhumanité réellement impardonnable, je crois, est l'habitude que nous avons de voir une personne non telle qu'elle est en elle-même, mais déformée par le jugement de groupe qu'engendrent des émotions qui sont souvent de nature tribale. Pour nous défendre des complexités de la vie, nous classons tous les gens par catégories – généralement d'une manière assez approximative. Rares sont, dans chaque pays, les informateurs qui ne glorifient pas leur propre race, sexe, ou nationalité. L'ethnocentrisme – la croyance en la valeur extraordinaire de son propre groupe, couplée avec la suspicion à l'égard de tout ce qui est différent – imprègne les foyers, les écoles, les livres et les journaux du monde entier. Les préjugés que l'on utilise souvent comme prétexte pour dénigrer des opposants politiques, sociaux ou économiques, donnent aux hommes des excuses qui leur permettent d'exploiter d'autres classes, d'autres races ou des femmes. Les dirigeants les utilisent à dessein comme des armes ; les dirigés, par besoin de sécurité, s'abritent derrière ces œillères, ce qui leur évite de centrer leur attention sur les causes réelles des injustices dont ils sont les victimes. Ceci n'est pas le tour de passe-passe d'un démagogue politique moderne : « *La façon la plus répandue d'éviter de considérer l'effet des influences sociales et morales sur l'esprit humain* », écrit Mill, « *est celle qui consiste à attribuer les différences de conduite et de caractère à des différences naturelles inhérentes* ». Les minorités sont souvent les révélateurs de problèmes sociaux plus larges. Maints conflits entre ethnies sont dû non au pluralisme, mais au déséquilibre des pouvoirs dans les sociétés. Le préjugé, qui est déjà à même de se suffire à lui-même, peut se voir renforcé par la compétition dans la vie professionnelle, sexuelle ou familiale et les personnes qui sont les moins aisées financièrement sont celles qui sont les plus vulnérables devant la menace faite à leur existence dans ce qu'elle a de fondamental. C'est pourquoi, seuls ceux qui vivent à l'aise peuvent tomber dans « *l'Afghanistanisme* » – trait caractéristique des panthères de salon, qui trouvent plus facile de se montrer justes en ce qui concerne des causes générales et lointaines, que de travailler à résoudre les questions qui se posent près de chez elles (particulièrement si cela demande une relation ou un sacrifice personnel).

Plusieurs régions ont récemment montré un renouveau d'intérêt pour les idées d'autonomie, peut-être était-ce en partie le désir de décentraliser la société et de briser son impersonnalité. Ralf Dahrendorf déclara : « *La liberté dans la société signifie avant tout que nous reconnaissons la justice et la créativité qui proviennent de la diversité, de la différence et du conflit* ». Dans certains États des États-Unis d'Amérique on a diffusé des programmes sur les problèmes ethniques qui tentent d'éduquer les enfants pour qu'ils acceptent et respectent leurs propres origines et apprennent que les différences qu'ils trouvent chez autrui n'impliquent en aucun cas une idée d'infériorité. Auparavant, on poussait les immigrants à se débarrasser de leurs racines et à se fondre dans une identité « *américaine* » – ce qui était souvent un euphémisme désignant les valeurs des Protestants Blancs Anglo-Saxons. (Le statut et la récompense économique offerts par le « *melting-pot* » à ceux qui réussissaient à se délester de l'héritage culturel légué par leurs parents furent souvent une cause de tension entre les générations). Beaucoup de minorités, et non toutes, préfèrent la tolérance mutuelle à l'assimilation dans la société : l'intégration – définie par Roy Jenkins comme « *égalité des chances, accompagnée de diversité culturelle dans une atmosphère de tolérance* » – plutôt que l'assimilation.

Je suggère que la décision quant à l'intégration ou l'assimilation soit réservée à l'individu ; mais tout choix de ce genre requiert que les deux options soient possibles pour lui. Ainsi que le dit Tagore : « *Le problème mondial, aujourd'hui, n'est pas d'unir toutes les différences, mais de savoir comment unir, tout en respectant toutes les différences... Quand les différences trouvent leur harmonie, alors on a atteint la véritable unité* ».

En traitant les problèmes sociaux urgents, il faut faire attention à la paralysie à laquelle conduit l'analyse simpliste . Pour essayer d'éviter le Scylla de la tolérance répressive et le Charybde du paternalisme libéral, on doit faire pression pour que soit nommé un ombudsman international – ou mieux, une Commission efficace des Nations Unies pour les Droits Humains.

Presque tous les gouvernements-membres ont dans leur territoire plusieurs minorités et ont donc un certain intérêt à ce que les Droits de l'homme ne soient pas respectés. Nous devrions néanmoins nous rappeler que la Charte des Nations Unies commence par les mots : « *Nous, peuples...* » et non « *Nous, les gouvernements...* » Car, qui peut savoir si demain il ne vivra pas au sein d'une minorité dans le besoin ?

Pour de plus amples informations sur le Groupe « Les Droits des Minorités », écrire à Benjamin Franklin House, 36 Craven Street, London I.JC2N SNG, U.K.



L'ACTION DES NATIONS UNIES

Tant par leur politique de promotion du respect des Droits de l'Homme, que par leurs directives spécifiques aux nations, les Nations Unies ont une influence déterminante dans le conditionnement de la pensée internationale. Les idéaux qu'elles prônent sont ceux qui résoudront les problèmes auxquels sont confrontés les groupes minoritaires.

La charte des Nations Unies enjoint à chaque État membre d'entreprendre séparément et conjointement des actions en coopération avec les Nations Unies pour la réalisation du respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Les activités spécifiques touchant à notre thème vont de l'action contre l'apartheid à la formation du Haut-Commissariat aux Réfugiés et à la Déclaration Internationale des Droits de l'Homme. Ces actions, et d'autres initiatives importantes mettant l'accent sur la discrimination raciale, jouent un rôle central et très important dans l'œuvre des Nations Unies et contribuent puissamment à nous rapprocher du but entrevu que sont la justice et l'égalité pour tous les hommes de partout. L'effet combiné des différentes déclarations, conventions et des jours commémoratifs officiels constitue une approche internationale de la question de la race et crée une pression planétaire pour l'adoption des droits humains fondamentaux.

Les pays qui ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, se sont engagés à poursuivre par tous les moyens appropriés et sans délai une politique éliminant la discrimination raciale sous toutes ses formes et encourageant la compréhension entre toutes les races. La Convention déclare qu'il faut prendre des mesures légales qui permettent de punir toute incitation à la haine raciale, et déclare illégaux les actes qui favorisent la discrimination raciale. Elle détaille de nombreuses actions spécifiques que les nations signataires se sont engagées à entreprendre. En 1979, cette Convention a été ratifiée par 102 pays.

La section suivante résume brièvement quelques-unes des mesures les plus importantes concernant le problème de la race que les Nations Unies ont prises jusqu'en 1980. Nous vous recommandons de prendre contact avec le bureau local des Nations Unies, ou d'écrire directement aux Nations Unies pour recevoir des informations plus complètes.

- LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME :

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, comprenant en tout 30 articles, fut proclamée par l'Assemblée Générale du 10 décembre 1948.

Le caractère unique de la Déclaration Universelle est son universalité. Aucun document antérieur, si sacré qu'il ait été dans l'histoire, n'a embrassé toutes les personnes, sans distinction de sexe, de race, d'origine, de religion ou de possession. Ce document exhortatif – que la Convention sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels et la Convention sur les Droits Civils et Politiques ont développé, et auquel elles ont donné maintenant force de loi – embrasse quatre milliards d'êtres humains.

Georgina Ashworth, *World Minorities*, vol.2. p.15.

Les articles suivants sont tirés de la Déclaration :

Article 1 :

- Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2 :

- Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de tout autre statut, etc...

Article 6 :

- Chacun a droit à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique.

Article 7 :

- Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration, et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 10 :

- Toute personne a droit en pleine égalité à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial qui décidera soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

- **LE PROJET DE LOI INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME :**

Le Projet de Loi Internationale des Droits de l'Homme se compose de :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- Le Traité International sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels ;
- Le Traité International sur les Droits Civils et Politiques ;
- Le Protocole facultatif du Traité International sur les Droits Civils et Politiques.

Les deux Traités et le Protocole facultatif ont été adoptés le 19 décembre 1976 et sont entrés en vigueur en 1976. Ils fournissent ensemble un cadre légal à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Chacun des Traités "contient des mesures pour le contrôle des droits qu'il établit et pour le règlement et le traitement des plaintes d'États contre un autre État ne respectant pas ses engagements. En outre, le Protocole Facultatif du Traité International sur les Droits Civils et Politiques, donne les moyens d'examiner les plaintes d'individus se disant victimes de violations de droits établis par ce Traité ».

Les Nations Unies et les Droits de l'Homme – Publication des Nations Unies, p. 22.

- **EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE L'UNESCO SUR LA RACE ET LE PRÉJUGÉ RACIAL**
(Novembre 1978) :

Article 1 :

- Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.
- Tous les êtres humains appartiennent à une race unique et ont une origine commune. Ils naissent égaux en dignité et en droits et tous forment une partie intégrante de l'humanité.
- Tous les individus et tous les groupes ont le droit d'être différents, de se considérer comme différents et d'être regardés comme tels. La diversité des styles de vie et le droit d'être différent ne peuvent en aucune circonstance servir de prétexte au préjugé racial; ils ne peuvent justifier, que ce soit en droit ou en fait, toute pratique discriminatoire quelle qu'elle soit, ni donner motif à une politique d'apartheid, qui est la forme extrême du racisme.
- L'identité d'origine n'affecte en rien le fait que les êtres humains puissent vivre différemment, et n'empêche pas l'existence de différences basées sur la diversité culturelle, historique et de milieu, et le droit de maintenir l'identité culturelle.
- Tous les peuples du monde ont des facultés égales qui leur permettent d'atteindre le plus haut niveau dans le développement intellectuel, technique, social, économique, culturel et politique.

- Les différences entre les réalisations des divers peuples sont entièrement attribuables à des facteurs géographiques, historiques, politiques, économiques, sociaux et culturels. Ces différences ne peuvent en aucun cas servir de prétexte à une classification hiérarchisée des nations et des peuples.

Article 2 :

- Toute théorie qui affirme que des groupes raciaux ou ethniques sont intrinsèquement inférieurs ou supérieurs, ce qui impliquerait que certains auraient le droit d'en dominer ou d'en éliminer d'autres, présumés inférieurs ou toute théorie qui fonde des jugements de valeur sur la différenciation raciale, n'ont aucun fondement scientifique et sont contraires aux principes moraux et éthiques de l'humanité.
- Le préjugé racial, historiquement lié aux inégalités de pouvoir, renforcé par les différences économiques et sociales entre les individus et les groupes, et cherchant encore aujourd'hui à justifier de telles inégalités, n'a absolument aucune justification.

Article 5 :

- Les États, selon leur principes et leurs procédures constitutionnelles, aussi bien que toutes les autres autorités compétentes, et les professions touchant à l'éducation, ont la responsabilité de veiller à ce que les ressources et les moyens éducatifs de tous les pays soient utilisés pour combattre le racisme, plus particulièrement en s'assurant que les programmes et les manuels scolaires incluent des considérations scientifiques et éthiques sur l'unité et la diversité humaines, et qu'ils ne contiennent aucune distinction odieuse sur tout peuple quel qu'il soit ; en formant les enseignants à atteindre ces buts ; en rendant accessible à tous les groupes de la population sans restriction ou discrimination raciale, le système éducatif ; et en prenant les mesures appropriées pour combler les handicaps dont souffrent certains groupes raciaux ou ethniques, compte tenu de leur niveau d'éducation et de vie, pour éviter que les enfants n'héritent de tels handicaps.
- Les mass medias et ceux qui les contrôlent et s'en servent, aussi bien que tous les groupes organisés à l'intérieur des communautés nationales, sont priés instamment, en regard des principes incorporés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, particulièrement du principe de la liberté d'expression, de promouvoir parmi les individus et les groupes, la compréhension, la tolérance et l'amitié afin de contribuer à déraciner le racisme, la discrimination raciale et le préjugé racial, et en particulier à éliminer la tendance à présenter une vue unilatérale, stéréotypée, partielle ou tendancieuse des individus et des divers groupes humains. La communication entre les groupes raciaux et ethniques doit être un processus réciproque, leur permettant de s'exprimer et de se faire pleinement entendre, sans obstacle. Les mass medias devraient donc être réceptifs aux idées des individus et des groupes qui facilitent une telle communication.

Article 6 :

- L'État a pour première responsabilité d'assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur un pied d'égalité en ce qui concerne la dignité et les droits de tous les individus et de tous les groupes.

Article 8 :

- Dans le domaine du préjugé racial, des attitudes et pratiques racistes, les spécialistes en sciences naturelles et sociales, ceux qui s'occupent de la culture aussi bien que les organisations et les associations scientifiques, sont appelés à entreprendre des recherches sur une base largement interdisciplinaire ; tous les États devraient les y encourager.
- Il incombe en particulier à ces spécialistes de s'assurer par tous les moyens dont ils disposent que les résultats de leurs recherches ne seront pas mal interprétés, et d'aider le public à les comprendre.

- LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX RÉFUGIÉS :

L'agence du HCNUR fut créée par l'Assemblée Générale en 1951 pour aider à l'installation de plusieurs centaines de milliers de réfugiés provenant de la deuxième guerre mondiale, qui n'avaient pas encore retrouvé un foyer permanent. Depuis lors il y a eu plus de 110 conflits militaires entre États dans le monde. En 1980, le nombre des réfugiés et des apatrides approchait les 10 millions. Bien que la guerre en soit la cause principale, ce fléau est aussi causé par des persécutions politiques et religieuses, par la famine ou les désastres nationaux. Le HCNUR a pour mission de donner une protection internationale aux réfugiés et, très souvent, d'engager des programmes de rapatriement et de réinstallation. Les réfugiés forment une part importante des groupes minoritaires dans presque toutes les parties du monde. Ces gens ont, en plus, la difficulté majeure de vaincre les souvenirs et les effets des expériences qui les ont fait fuir, démunis, de leurs patries.

- LA SOUS-COMMISSION POUR LA PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION ET LA PROTECTION DES MINORITÉS :

Cet organisme fut créé lors de la première session de la Commission des Droits de l'Homme en 1947, dans le but d'étudier la question des minorités. Outre les minorités raciales, cette sous-commission s'occupe des groupes minoritaires religieux et linguistiques.

- CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVES AUX MINORITÉS RACIALES :

- Convention Internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (adoptée le 21 décembre 1965 et entrée en vigueur en 1969).
- Convention pour la Prévention et les Sanctions contre le Génocide (adoptée en 1968 et entrée en vigueur le 11.11.1970).
- Convention relative au Statut des Réfugiés (adoptée le 28.7.1951).
- Protocole relatif au Statut des Réfugiés (entré en vigueur le 4.10.1967).
- Convention relative au Statut des Personnes Apatrides.
- Convention sur la Réduction de l'Apatridie.
- Convention Internationale sur la Suppression et la Sanction du crime d'apartheid (adoptée le 30.11.1973, entrée en vigueur le 18.7 1976).

- APARTHEID :

En plus de la convention relative à l'Apartheid, l'Assemblée Générale a passé plusieurs résolutions dans lesquelles la politique et les pratiques de l'apartheid sont condamnées. Ce sont :

- Le Jour de Solidarité avec les Prisonniers Politiques Sud-Africains, le 11 octobre, qui est célébré tous les ans.
- Le Programme d'Action contre l'Apartheid. Ce programme a été offert aux nations le 9 novembre 1976. Il indique les grandes lignes et recommande une grande variété d'actions que peuvent prendre les gouvernements, les organisations et les individus pour lutter contre l'apartheid.
- L'assistance aux victimes de l'apartheid et de la discrimination raciale en Afrique du Sud. Celle-ci est fournie par le Fonds des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, le Fonds des Nations Unies pour la Namibie et le Programme des Nations Unies pour l'Éducation et l'Apprentissage en Afrique du Sud.

- La Conférence Mondiale pour l'Action contre l'Apartheid. Celle-ci se tenait du 22 au 26 août 1977 à Lagos.
- La Déclaration Internationale contre l'Apartheid dans le Sport (adoptée et proclamée par l'Assemblée Générale le 14 décembre 1977).
- L'Année Internationale Anti-Apartheid du 21 mars 1978 au 21 mars 1979.
- **AUTRES ACTIVITÉS :**
- Déclaration pour l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination Raciale (adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale le 20.11.1963).
- Journée Internationale pour l'Élimination de la Discrimination Raciale – le 21 mars (observée une fois par an, Le 21 mars a été choisi parce que c'est la date de la tragédie de Sharpeville en Afrique du Sud).
- Année Internationale de Lutte contre le Racisme et la Discrimination Raciale en 1971 (du 21.3.1970 au 21.3.1971).
- Comité pour l'exercice des Droits Inaliénables du Peuple Palestinien (créé en 1975).



EXTRAITS DE LIVRES D'ALICE A. BAILEY

Le problème des minorités raciales est, en grande partie, un rapport de plus faible à plus fort, entre peu et beaucoup d'hommes, entre individus développés et sous-développés, ou entre deux croyances religieuses, dont l'une plus puissante, exerce le contrôle. Il est étroitement lié au problème du nationalisme, de la couleur, du processus historique, et des plans d'avenir. C'est actuellement un problème majeur et des plus critiques dans toutes les parties du monde. **Les Problèmes de l'Humanité, p. 106.**

Le problème racial est fort obscurci par sa perspective historique et la façon de le poser. Toutes deux sont malsaines et fausses. D'antiques haines, des jalousies nationales contribuent à l'embrouiller. Elles sont inhérentes à la nature humaine, mais sont nourries et entretenues par des politiciens partisans et par ceux qu'animent des intentions secrètes et égoïstes. Des ambitions nouvelles croissent rapidement et fomentent aussi la difficulté. Ambitions justes et saines, surtout dans le cas du Noir, qui fait partie des minorités que je compte examiner. Ces ambitions sont néanmoins exploitées et déformées par des intérêts politiques égoïstes et des fauteurs de troubles. D'autres facteurs encore conditionnent le problème racial, comme la misère économique dont souffrent tant de gens, le contrôle impérialiste exercé par certaines nations, le manque d'instruction, ou une civilisation trop ancienne, qui manifeste des signes de dégénérescence. Ces facteurs et bien d'autres se retrouvent partout, et conditionnent la pensée humaine, leurrant les masses affectées par ce problème et gênant considérablement les efforts de ceux qui cherchent à agir correctement et à développer une attitude mieux équilibrée et plus constructive au sein des minorités. Celles-ci, comme le reste de l'humanité, sont soumises aux forces infaillibles de l'évolution et, consciemment ou non, luttent pour une existence plus élevée et meilleure, pour des conditions de vie plus saines, pour plus de liberté personnelle et raciale, enfin pour un niveau bien supérieur de justes relations humaines. **Idem, pp. 102/103.**

L'unité ne sera pas la caractéristique distinguant l'humanité jusqu'à ce que les hommes eux-mêmes aient abattu les murs qui les séparent et supprimé les barrières entre **racess, nations, religions** et entre **hommes**.

Le miracle, dans la situation actuelle, et la chance extraordinaire ainsi offerte, c'est que pour la première fois les hommes, à une échelle planétaire, s'aperçoivent du mal à éliminer. Partout on discute, on tire des plans. Il y a des réunions, des cercles de discussions, des conférences et des comités qui s'échelonnent, des vastes délibérations aux Nations Unies jusqu'aux petites réunions tenues dans de lointains villages.

La beauté de la situation présente, c'est que, même dans la plus petite communauté, une expression pratique de ce qui est nécessaire à l'échelle mondiale est offerte aux habitants. Les différends dans les familles, entre églises, dans les municipalités, dans les villes, les nations, entre races, et les conflits internationaux demandent tous le même objectif et le même processus d'ajustement : l'établissement de justes relations humaines. La technique ou méthode de réaliser cela reste partout la même : l'usage de l'esprit de bonne volonté.

La bonne volonté est une expression mineure de l'amour véritable et c'est la plus facile à saisir. L'application de la bonne volonté aux problèmes que doit envisager l'humanité dirige l'intelligence dans des voies constructives.

Là où est présente la bonne volonté, les murs de séparation et de malentendus s'écroulent. Il est nécessaire que les gens cessent - au moins pour un temps, de parler de l'amour, d'aimer leurs frères, et de l'usage de l'amour pour résoudre les problèmes, mais discutent plutôt sur un plan moins élevé et plus pratique, celui de la bonne volonté. Se servir du mot amour ne signifie rien, c'est presque devenu un sujet de dérision pour les sceptiques, les incrédules les endurcis et les désillusionnés. Mais la bonne volonté garde son sens et peut être comprise par tous comme une force d'harmonie.

L'amour et la bonne intelligence suivront en temps utile l'expression pratique de la bonne volonté agissant dans tous les genres de relations humaines et comme mode de contact entre les groupes, les nations et leurs minorités - de nation à nation et aussi dans le domaine de la politique internationale et des religions. L'expression de l'amour véritable, comme facteur dans la vie de notre planète, est peut-être encore fort lointaine, mais la bonne volonté est une possibilité actuelle et organiser la bonne volonté est une nécessité impérieuse. **Idem, pp. 136/137.**

Un aspect intéressant de la bonne volonté est que, à mesure qu'elle se développe dans la conscience humaine, elle apporte tout d'abord une révélation des clivages existants entre la vie religieuse, sociale, économique et politique de tous les peuples. La révélation du clivage est toujours accompagnée (telle est la beauté de l'esprit humain) par des efforts dans toutes les directions pour combler ce clivage ou y remédier.

En portent témoignage les milliers de groupes et d'organisations qui travaillent à mettre fin à ces clivages, et à détruire les barrières qui s'opposent aux justes relations humaines. Que ces efforts soient défectueux et sans résultat est souvent de moindre importance que le fait de tenter partout de concilier, d'aider et d'établir de justes relations humaines. La psychologie moderne en donne un exemple en traitant la question de l'intégration de l'être humain et de la guérison de ses clivages. L'une des premières choses à faire est d'enseigner à l'individu la nécessité de la bonne volonté, non seulement à l'égard de ses semblables, mais vis-à-vis de lui-même. **Les Rayons et les Initiations, pp. 604/605.**

Il n'y a point de raison valable de croire que la croissance de la bonne volonté dans le monde sera nécessairement lente et graduelle. Le contraire peut être vrai si les hommes et les femmes d'aujourd'hui sentent en eux-mêmes une véritable bonne volonté et se délivrent d'idées préconçues, en s'approchant les uns des autres et en travaillant de concert à répandre la bonne volonté. Une personne pleine de préjugés, un fanatique religieux ou un nationaliste à tous crins ont de la difficulté à développer la bonne volonté en eux-mêmes. Ils peuvent y arriver, s'ils aiment assez leurs semblables et cherchent à leur laisser la liberté, mais il leur faudra d'abord discerner le coin sombre en eux-mêmes où se dresse un mur de séparativité, et le démanteler. Il leur faudra s'appliquer délibérément à développer la vraie bonne volonté (non la tolérance) envers l'objet de leur préjugé, envers l'homme d'une religion étrangère, ou envers la nation ou la race, à l'égard desquels il éprouve de l'animosité, ou qu'il méprise. Un préjugé est la première pierre du mur de séparativité.

Les Problèmes de l'Humanité, p. 138.



MÉDITATION

Points Pratiques :

1. Asseyez-vous dans une position confortable, le dos droit sans tension, ni effort. Détendez-vous. Veillez à ce que votre respiration soit régulière et paisible.
2. Il est bon de méditer toujours à la même place.
3. Nous suggérons de méditer de 15 à 30 minutes par jour. Cinq minutes régulièrement tous les jours sont plus efficaces que trente minutes de temps à autre.
4. Si vous n'avez pas encore d'expérience en matière de méditation, il est probable que vous éprouviez des difficultés à vous concentrer. Il faut persévérer. Si nécessaire, ramenez le mental au travail à faire chaque fois qu'il s'en écarte. Une pratique patiente rend la méditation graduellement plus aisée.

Attitudes à prendre :

1. Rappelons-nous que nous joignons notre effort à celui d'un ensemble d'hommes et de femmes de bonne volonté.
2. Réalisez que vous êtes essentiellement une âme et que, comme telle, vous êtes en rapport avec toutes les âmes.
3. Pénétrez-vous de l'idée que la méditation n'est pas une forme passive, réfléchie de dévotion, mais l'utilisation positive et créatrice de l'esprit pour relier activement les mondes intérieur et extérieur.
4. Utilisez l'imagination créatrice pour vous voir ne faisant qu'un avec toute l'humanité et avec tout ce qui est nouveau, spirituel et qui va dans le sens du progrès.
5. Adoptez une attitude confiante qui évoque l'illumination spirituelle. Cette attitude du "comme si" peut avoir des résultats magiques.

Schéma de Méditation

STADE I

1. Réfléchissez au fait de la relation. Vous êtes relié(e) à :
 - votre famille
 - votre communauté
 - votre nation
 - le monde des nations
 - l'humanité UNE faite de toutes les races et nations.
2. Prononcez le mantram d'unification :

*« Les Fils des hommes sont Un et je suis Un avec eux.
Je cherche à aimer, non à haïr.
Je cherche à servir, non à exiger le service dû.
Je cherche à guérir, non à blesser. »*

STADE II

1. Attardez-vous sur le thème du service, sur vos liens avec des groupes de service et demandez-vous comment, avec vos compagnons de service, vous pouvez aider le Plan Divin.
2. Réfléchissez au problème que vous étudiez, et sachez comment la bonne volonté peut apporter la solution. Utilisez cette pensée-semence :
« Résoudre le problème des minorités revient essentiellement à trouver une solution à la grande hérésie de la séparativité ».
3. Invoquez l'inspiration spirituelle pour trouver la solution au problème en utilisant la stance finale du Mantram d'unification :
*« Que la vision et l'intuition viennent. Que le futur soit révélé.
 Que l'union intérieure triomphe et que cessent les divisions extérieures ;
 Puisse l'Amour prévaloir, Et tous les hommes s'aimer. »*

STADE III

1. Réalisez que vous participez à la construction d'un pont entre le Royaume des Cieux et la Terre. Pensez à ce pont de communication.

STADE IV

1. Une fois le pont construit, visualisez la Lumière, l'Amour et la Bénédiction descendant par le pont vers le monde des hommes.
2. Utilisez l'Invocation suivante du Nouvel Âge. Prononcez-la avec détermination en vous concentrant pleinement sur sa signification.

*« Du point de Lumière dans la Pensée de Dieu
 Que la lumière afflue dans la pensée des hommes.
 Que la lumière descende sur la terre.*

*Du point d'Amour dans le Cœur de Dieu
 Que l'amour afflue dans le cœur des hommes.
 Puisse le Christ revenir sur terre.*

*Du centre où la Volonté de Dieu est connue
 Que le dessein guide le faible vouloir des hommes,
 Le dessein que les Maîtres connaissent et servent.*

*Du centre que nous appelons la race des hommes
 Que le Plan d'Amour et de Lumière s'épanouisse,
 Et puisse-t-il sceller la porte de la demeure du mal.*

Que Lumière, Amour et Puissance restaurent le Plan sur la terre. »

OM OM OM

Propositions de Travail

- Continuer le travail de méditation quotidienne.
- Lire sur le sujet tout ce que l'on trouvera, soit à partir de la bibliographie proposée, soit en puisant dans toute autre source de documentation actuelle.

Suggestions pour Examen et/ou Discussion

1. Comment peut-on abolir les grandes lignes de démarcation entre les races, les nations, les groupes, et mettre fin aux clivages que l'on trouve partout, de telle sorte que de l'arène des affaires mondiales émerge l'Humanité Une ?
2. Choisissez l'un des problèmes importants concernant les minorités et considérez ces facteurs essentiels. Pouvez-vous voir une quelconque tendance positive permettant d'en entrevoir la solution ?
3. Prenez n'importe quel problème de minorité qui existe dans votre communauté ou votre environnement et considérez-en les facteurs essentiels. Examinez de quelle façon vous pouvez contribuer à sa solution et avec quel groupe vous pourriez coopérer.
4. Réfléchissez aux différentes manières où, par votre attitude envers le problème, dans la conversation par exemple, vous pouvez aider pratiquement à porter remède aux conditions qui vous environnent. Quelle est l'aide la plus efficace que vous pouvez apporter pour introduire la bonne volonté nécessaire à l'instauration de justes relations.

